



Bilan de compétences

www.ag2v.fr

Introduction

Sur le plan professionnel, nous sommes beaucoup à rêver d'une reconversion.

Et cela est possible !

La première étape est de réaliser un bilan de compétences. Composé d'entretiens, de tests, d'analyses, de prises de conscience mais aussi de décisions et de passages à l'action !

Le travail effectué en collaboration avec votre consultant prend en compte vos expériences et compétences, mais aussi vos aspirations, votre personnalité, vos passions. Il permet aussi de définir avec précision les besoins en formation pour mieux se lancer.

Un bilan de compétences est un état des lieux approfondi de la vie professionnelle, servant de base solide pour la reconversion, l'évolution professionnelle ou l'élaboration d'un projet professionnel.

Un bilan de compétences,

C'est agir « pour » sa vie professionnelle !



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

EN VUE DE QUOI ?



Un bilan de compétences revient à faire le point sur son parcours et ses potentiels, évaluer de manière approfondie les compétences personnelles et professionnelles d'une personne, tout en prenant en compte ses aptitudes personnelles et ses motivations.

Il permet d'investir de nouvelles pistes en vue de définir un projet réaliste et adapté.

Il est utile à tout moment dans une carrière :

- Préparer une réorientation professionnelle
- Évoluer au sein de son entreprise
- Clarifier un projet de formation
- Élaborer ou vérifier un projet professionnel, une création ou reprise d'entreprise,...

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

CE QUE DIT LE CODE DU TRAVAIL

Art L. 900-2

Démarche permettant à tous les salariés ou futurs salariés « d'analyser leurs compétences personnelles et professionnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

CE QUE PERMET LE BILAN



Il permet de prendre de la hauteur et de mettre à jour les liens entre son passé, son présent et son avenir professionnel.

Il permet de comprendre son fonctionnement, pour mieux se connaître et se donner les moyens de décider, de gérer et planifier sa carrière.

Un bilan de compétences est un cadeau qui apporte de l'unité à un parcours, lui donne du sens et de la valeur, tout en intégrant la réalité du monde du travail.

C'est une démarche 100% volontaire qui ne fonctionne que si elle est acceptée par le bénéficiaire, dans son envie d'accélérer sa progression, ou son intégration professionnelle.

Est-ce vraiment efficace ?

90 % Bénéficiaires très satisfaits

82 % ont défini un nouveau projet professionnel

J'ai défini mon projet **82 %**

J'ai découvert mes compétences **70 %**

J'ai découvert ma personnalité **57 %**

J'ai trouvé un emploi **5 %**

J'ai commencé une formation **2 %**



Source : AG2V, 2025

En présentiel ou à distance ?

Rencontrez plusieurs consultants afin de "choisir" avec qui vous avez le meilleur "feeling".



En présentiel

Le bilan de compétences en présentiel s'effectue dans nos bureaux de Mandelieu, Grasse, Sophia-Antipolis et Montauroux.



En ligne

Le bilan de compétences peut s'effectuer en ligne et ce n'est pas une nouveauté pour notre centre de bilans ! Le déroulé reste le même, du premier entretien à la synthèse.

Il comprend en moyenne 8 rdv sur une période de 3 mois. Le consultant vous guidera au travers un questionnement précis pour que vous trouviez les réponses à votre orientation ou projet professionnel.

Choisir un centre de bilan de compétences passe avant tout par la relation de confiance établie avec le consultant : C'est une clé incontournable à la réussite du bilan ! Vous devez être à l'aise dans vos échanges et en confiance à chaque étape.

Vous avez le même nombre d'entretiens et vous réalisez vos rdv avec votre consultant à distance en visioconférence. Encore peu répandue, la formule est appréciée par des personnes ayant un planning chargé ou en déplacements réguliers. Au-delà du gain de temps évident lié aux transports, vous pouvez ajouter plus de flexibilité sur les créneaux, les horaires. Le bilan de compétences est moins sujet aux contraintes, il peut donc se faire en toute simplicité.

DURÉE
TOTALE
24 h

Le déroulement du Bilan de Compétences



La durée de 24 heures, réparties sur deux à trois mois, inclue les rdv et le travail personnel.

Le bilan se réalise toujours en 3 phases.

- **La phase préliminaire correspond au diagnostic de la demande**

Le bénéficiaire raconte son parcours professionnel et exprime ses objectifs, ses besoins et le contexte de sa demande. En collaboration avec le consultant, l'objectif du bilan est validé et c'est à ce moment qu'est définie la méthode qui sera utilisée pour réaliser le bilan.

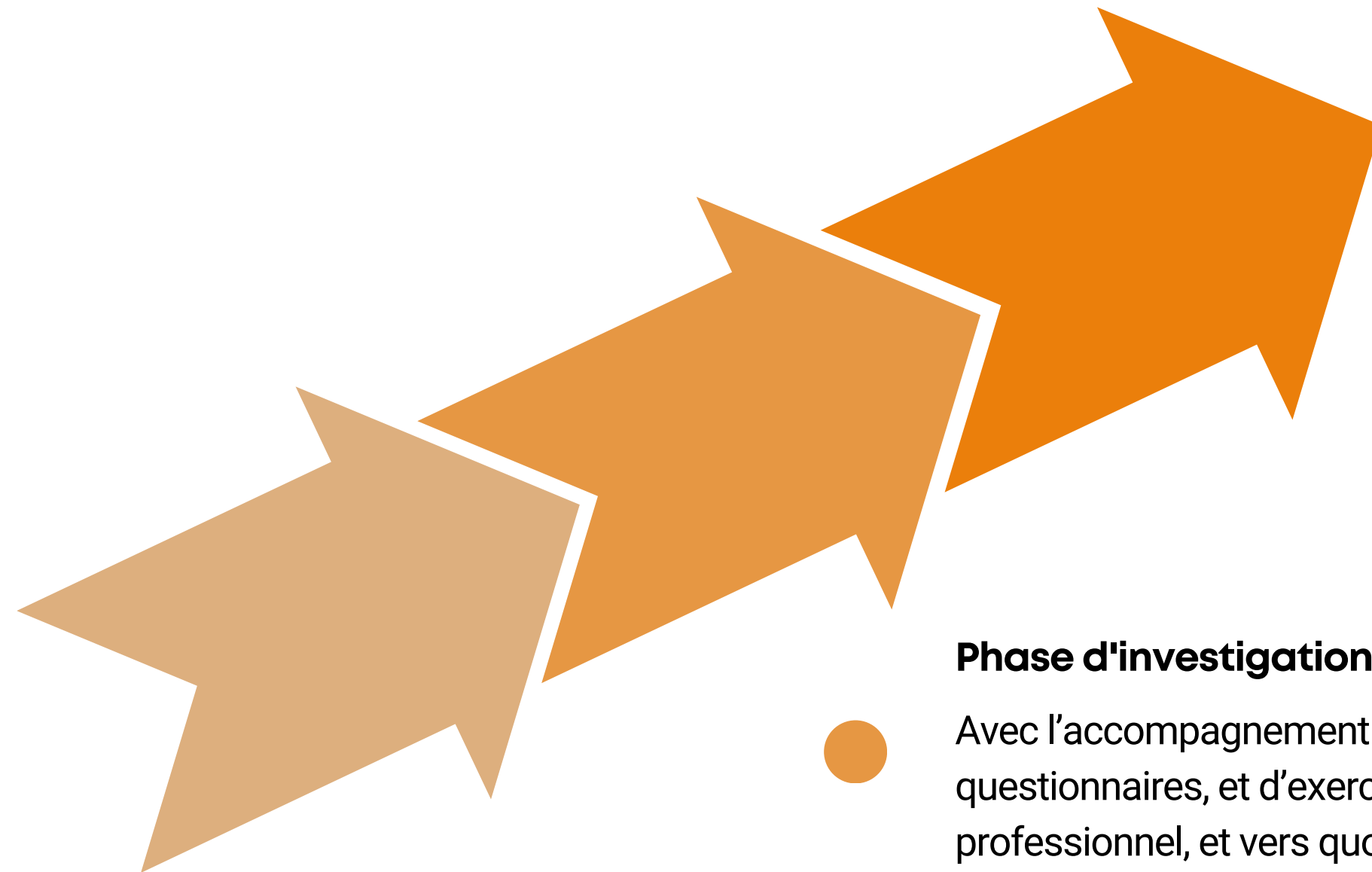
- **La phase d'investigation permet**

De mieux se connaître et s'informer au travers des tests et exercices permettant l'analyse de vos compétences, de vos capacités, de vos motivations et de vos centres d'intérêts
et de « Construire son projet » en enquêtant sur des métiers, activités ou compétences...

- **La phase de Conclusion permet**

De valider la synthèse du bilan de compétences et son plan d'action avec la remise d'un document écrit.

Contenu des différentes phases



Phase préliminaire

- En partant de son parcours professionnel, de ses compétences acquises, des difficultés rencontrées et des expériences qu'il a aimé vivre, le bénéficiaire va conscientiser sa manière de prendre des décisions, et les freins et moteurs qui l'ont conduit à vivre ce parcours. Plus la prise de conscience sera élevée et plus l'investigation sera efficace.

Phase d'investigation

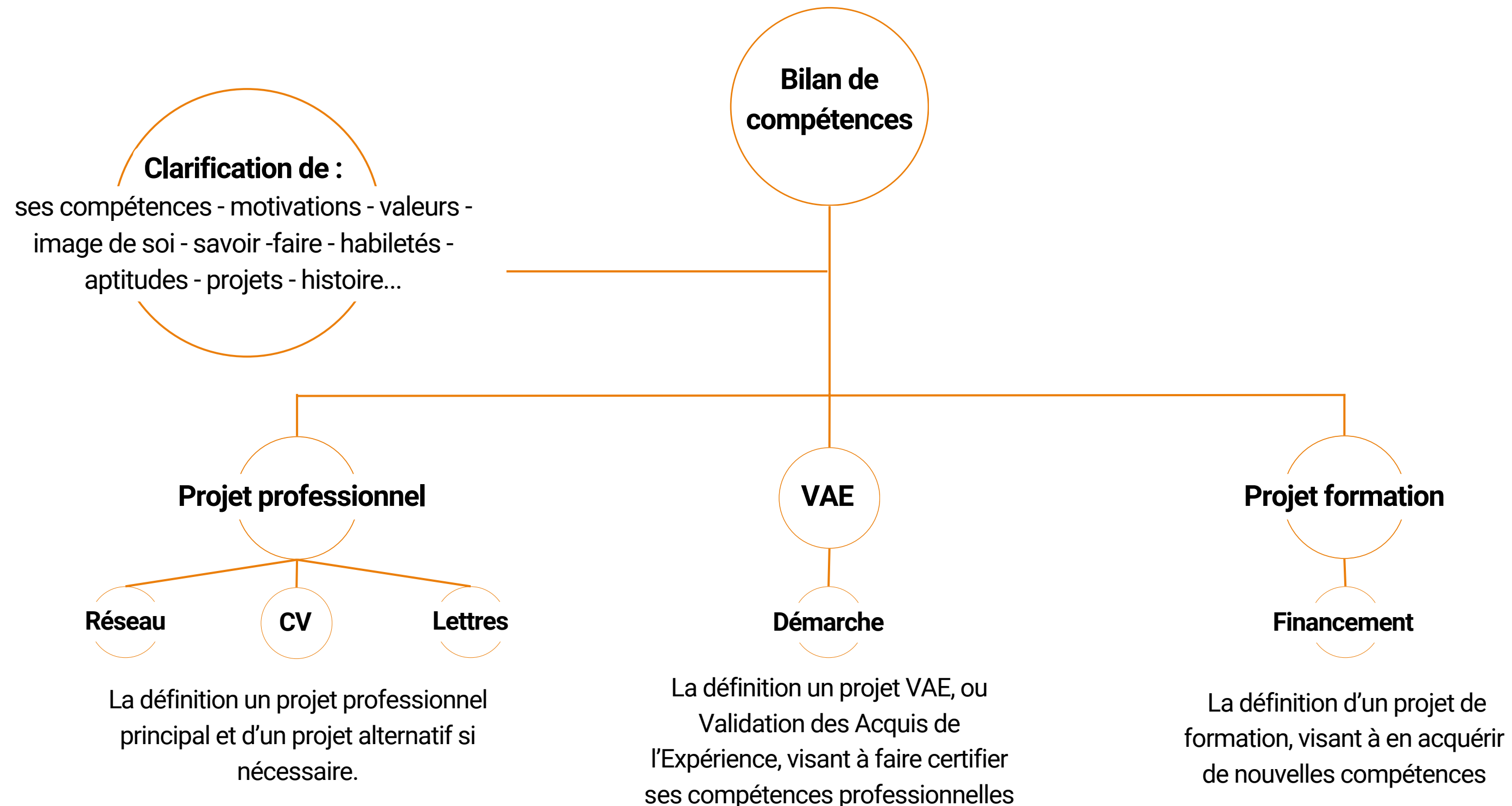
- Avec l'accompagnement du consultant, l'utilisation d'outils de tests de personnalité, de questionnaires, et d'exercices, le bénéficiaire va définir ce qui changera dans son futur professionnel, et vers quoi il souhaiterait évoluer.

Phase de conclusion

- Le bénéficiaire a identifié une ou plusieurs pistes au travers des métiers ou des domaines d'activités. L'investigation aura permis de définir les différentes étapes et actions pour réussir dans ce projet et le mettre en œuvre.

Contenu des différentes phases

Si chaque bilan est unique, voici les trois types de résultats recherchés



Des outils à votre mesure

Notre centre de bilan de compétences est habilité et formé à **Parcoureo Transférance®** et **Pass Avenir®** créés par la fondation JAE.

JAE
FONDATION

AG2!
Compétences



Le bénéficiaire travaille sur l'analyse de ses compétences, de ses capacités (perception de ses compétences), l'analogie (compétences réellement exercées) et de ses motivations et centres d'intérêts (Transférance®).

Après la prise de conscience de toutes les compétences déjà acquises, il les met en lien avec celles à garder dans la prochaine activité. Cette étape permet souvent au bénéficiaire de revaloriser son image et ainsi d'augmenter sa confiance en soi.

Il investit ensuite sur les métiers qui correspondent à ses compétences de manière très concrète. Cela permet l'élaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec les intérêts identifiés, les aptitudes et compétences transférables. Puis nous initiions une confrontation à l'environnement socioprofessionnel : information sur les métiers, les fonctions, aux secteurs d'activités, aux entreprises, au marché du travail, à la recherche de formations, mises en relation de professionnels, jusqu'à l'offre d'emploi locale, qui permet de bien se rendre compte de la réalité concrète du métier.

Des outils à votre mesure

Notre centre de bilan de compétences est partenaire de



La personnalité apporte des indices objectifs sur le mode de fonctionnement d'une personne : son comportement au travail, sa facilité d'adaptation ou bien son potentiel de réussite dans une fonction.

Nous choisissons, parmi une quinzaine de tests de personnalité, celui qui vous donnera le plus d'éclairage à votre fonctionnement, en adéquation à des métiers ou domaines d'activité.

The screenshot shows the 'QUI SOMMES-NOUS ?' page of the Central Test website. The header includes the Central Test logo and navigation links: VOS ENJEUX, NOS SOLUTIONS, NOS SERVICES, RESSOURCES, QUI SOMMES-NOUS ? (highlighted), and BLOG. A search icon is also present. The main content area features a colorful geometric logo with a DNA helix and the text 'QUI SOMMES-NOUS ?' and 'Editeur expert en évaluation du potentiel humain'. A breadcrumb trail at the bottom right reads '// ACCUEIL / QUI SOMMES-NOUS ?'. The main text describes Central Test as an international leader in psychometric evaluation solutions, founded in 2002, and provides details about their services and data security.

CENTRAL TEST
L'ART DE L'EVALUATION

VOS ENJEUX NOS SOLUTIONS NOS SERVICES RESSOURCES **QUI SOMMES-NOUS ?** BLOG

QUI SOMMES-NOUS ?

Editeur expert en évaluation du potentiel humain

// ACCUEIL / QUI SOMMES-NOUS ?

Central Test est l'un des leaders internationaux dans la conception et la mise en oeuvre de solutions d'évaluation psychométrique dédiées à l'identification des potentiels au cœur des organisations.

Fondée en 2002, Central Test conçoit et distribue une vaste gamme d'outils d'évaluation RH pour permettre aux organisations d'optimiser leurs performances tout en améliorant la gestion de leurs richesses humaines.

Nous fournissons ainsi à nos clients des supports d'aide à la décision fiables, qui apportent un éclairage indispensable lors des processus de recrutement, mobilité interne, développement des compétences, formation et rétention des talents.

Pour offrir à toute personne l'opportunité de mieux se connaître et de prendre en main son avenir professionnel, Central Test propose également une gamme spécifique de tests d'orientation et de développement personnel accessible via la nouvelle plateforme et application mobile **TEST&GO**.

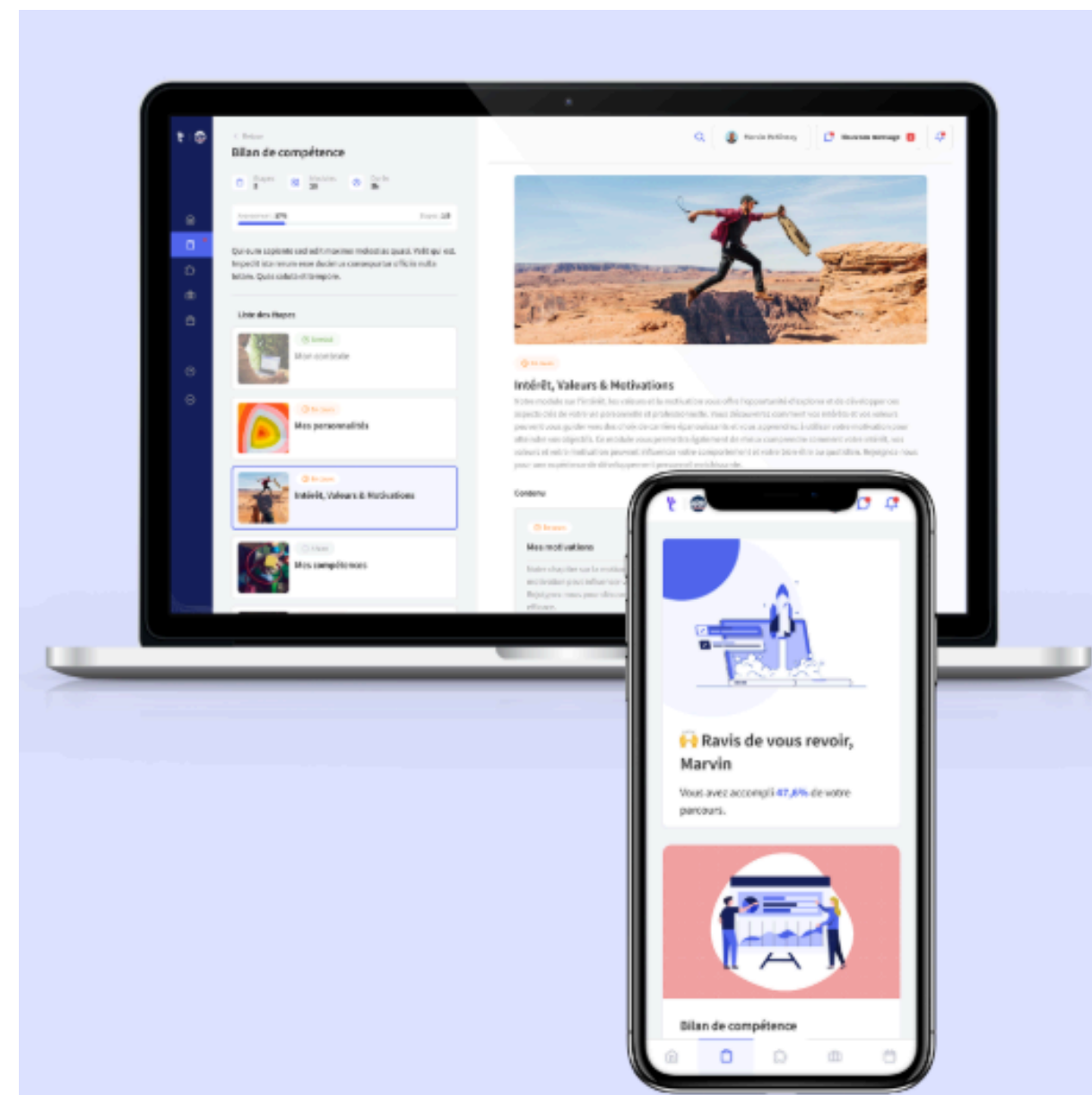
Nos outils d'évaluation sont construits selon des méthodes innovantes et actuelles, et respectent les règles les plus strictes en psychométrie et sécurité des données.

Des outils à votre mesure

MyTalent : Solution digitale conçue et développée par des experts RH et IT, pour les transitions professionnelles



Facile d'utilisation, accessible 24H/24, 7J/7 sur smartphone, tablette ou ordinateur. Les bénéficiaires peuvent suivre leurs accompagnements de manière ludique et engageante. Des fonctionnalités dédiés aux compétences et à la recherche d'emploi (création de CV, suivi de candidatures, offre d'emploi) sont également disponibles et interconnectés à l'espace consultant.



La synthèse

A la fin du bilan, le consultant vous remet un document de synthèse **confidentiel**. Vous seul et votre accompagnant avez connaissance des informations qu'il contient.

Un rendez-vous est alors organisé à 6 mois afin de réaliser le suivi de votre bilan de compétences.





La clé de la réussite



Le bilan de compétences est une **démarche volontaire**.

Sa réussite ne dépend que de la motivation et des moyens que le bénéficiaire se donne, pour répondre à des questions, quelquefois très personnelles et des liens de confiance établis avec le consultant.

Il faut cependant être impliqué et disponible, avoir envie que cela débouche réellement sur un résultat.

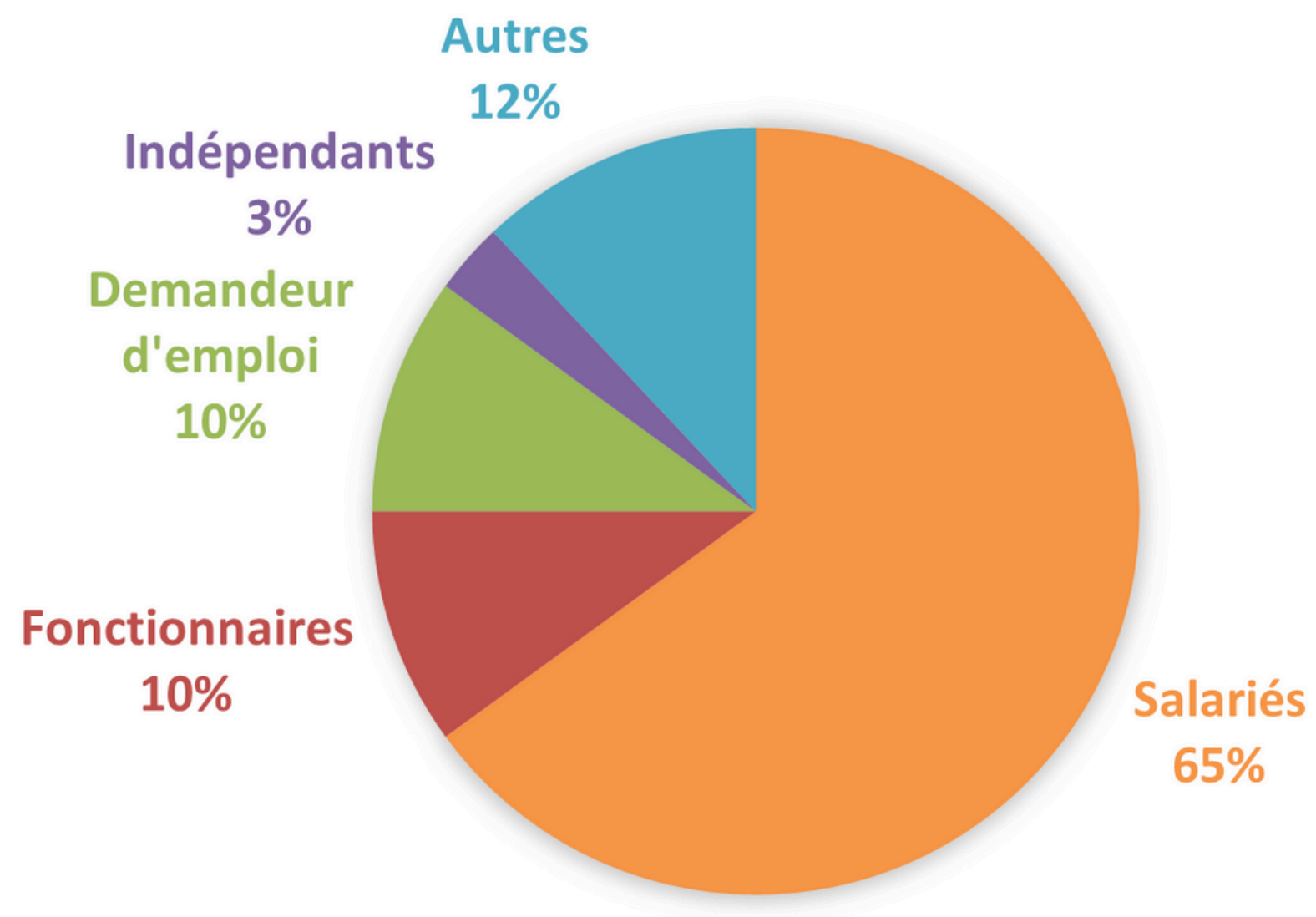
Le consultant vous guide dans votre questionnement et vous aide à répondre à vos interrogations. Il ne répond pas à votre place.

A l'issue du bilan de compétences, vous programmez avec votre consultant un rdv à 6 mois pour faire un point sur l'avancée de votre plan d'action.

Pour qui ?

Pour toute personne qui souhaite **faire le point sur sa carrière et ses compétences**, se réorienter, découvrir les domaines d'activités et métiers possibles, créer sa propre entreprise, etc.

Quel que soit son statut :

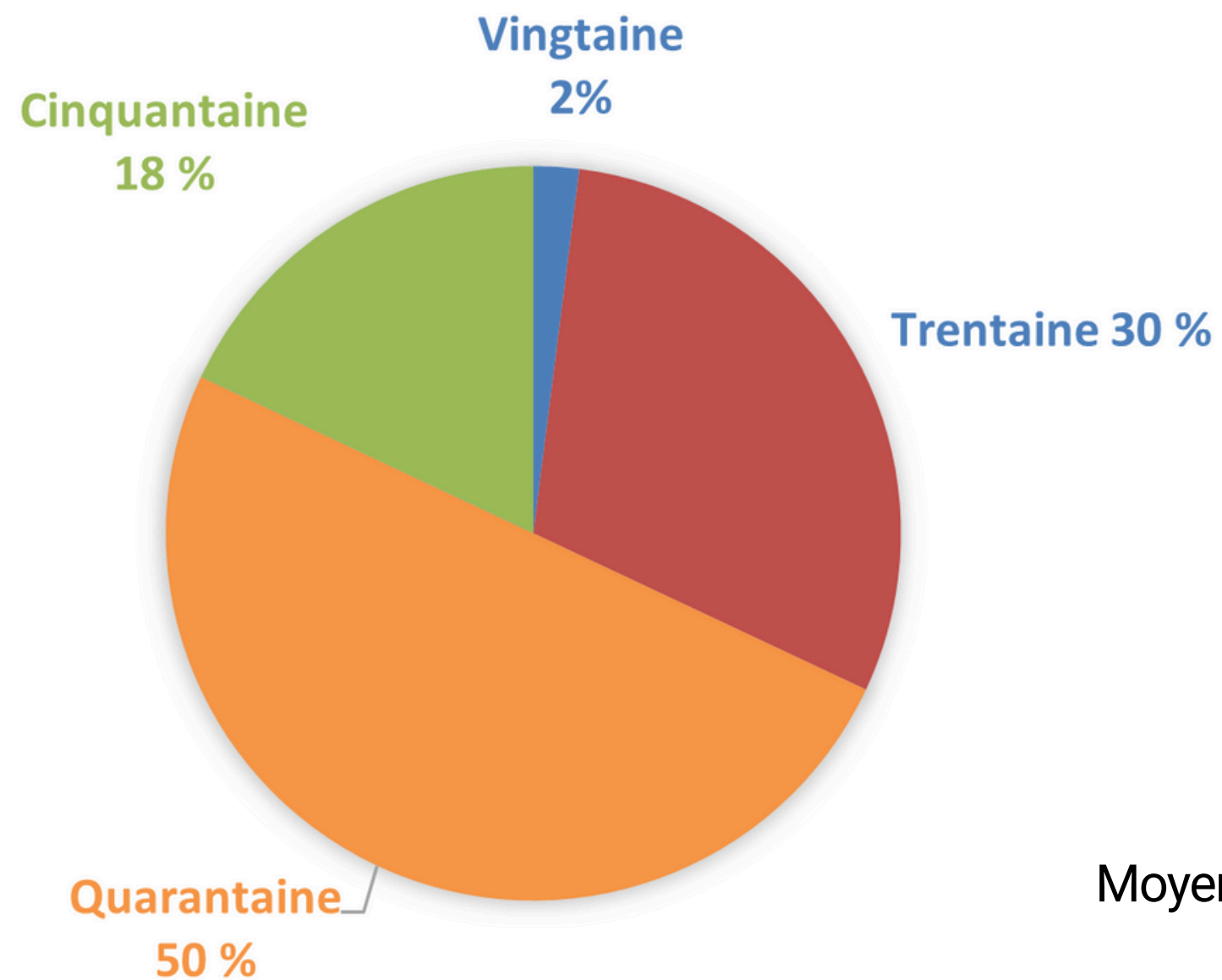


Pour qui ?

Pour toute personne qui souhaite faire le point sur sa carrière et ses compétences, **se réorienter**, découvrir les domaines d'activités et métiers possibles, créer sa propre entreprise, etc...



Quel que soit son âge :



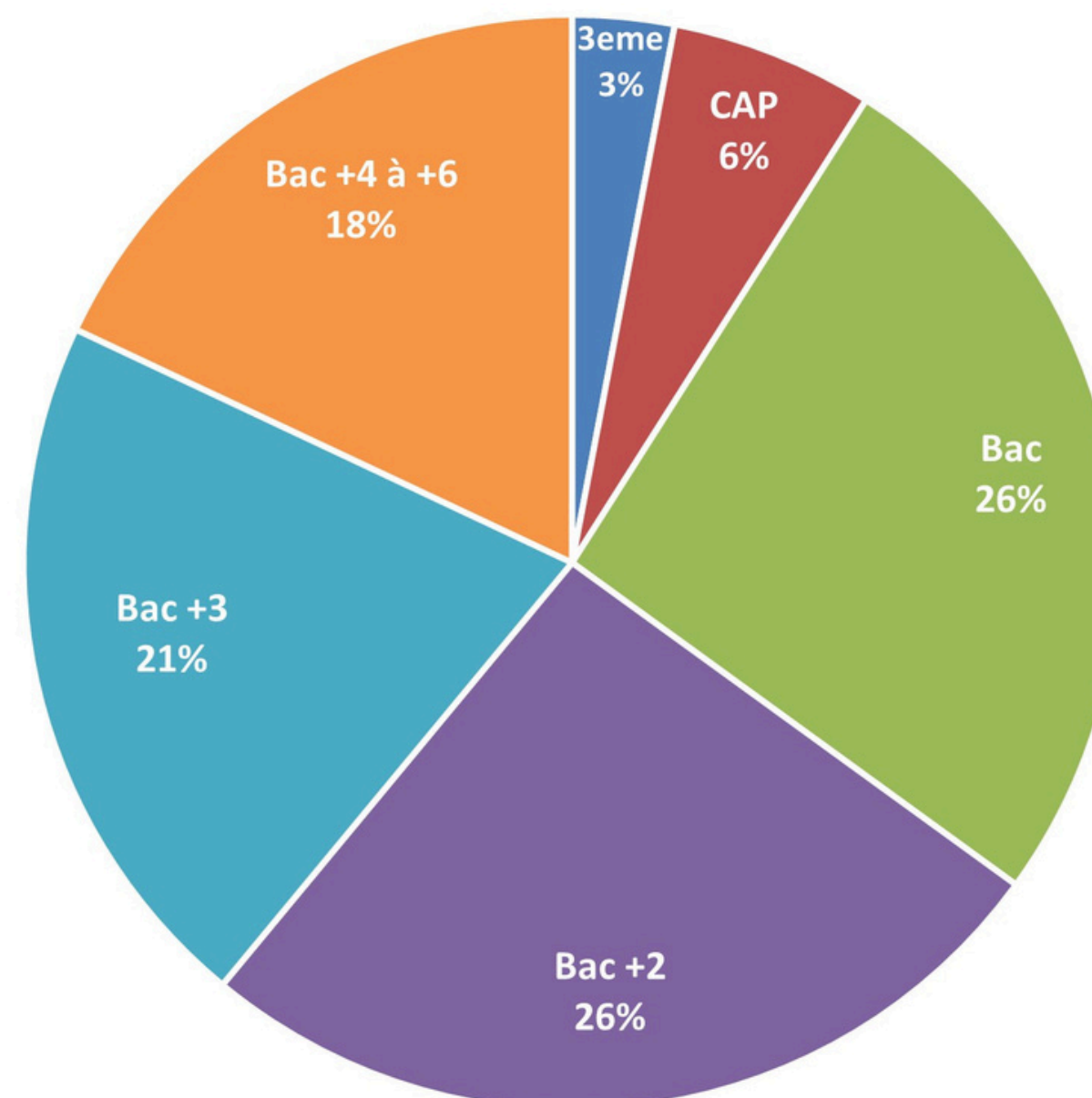
Moyenne d'âge de nos bénéficiaires

Chiffres AG2V 2025

Pour qui ?

Pour toute personne qui souhaite faire le point sur sa carrière, se réorienter, **évoluer**, découvrir les domaines d'activités et métiers possibles, créer sa propre entreprise, etc...

Quel que soit son niveau d'études :



Quel financement ?

Différents financements sont possibles selon votre situation



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Travail

Demandeur d'emploi ou salarié, le financement de votre bilan de compétences se fait par votre Compte Personnel de Formation (CPF). Votre demande se fait directement sur l'application et peut se faire à l'insu de votre employeur. Nous vous proposons des dates et vous validez votre dossier : le bilan commence.

L'entreprise aussi, finance le bilan de compétences. Il peut s'effectuer pendant, ou en dehors des heures de travail via votre CPF ou plan de développement de compétences.

En fonction de votre situation, France Travail peut vous proposer de financer en partie ou en intégralité votre bilan de compétences dans le cadre de vos recherches d'emploi et/ou de trouver une nouvelle piste professionnelle. Nous vous invitons simplement à vous mettre en lien avec votre conseiller France Travail.



Référencé qualité par Pôle emploi ?

Cet organisme de formation fait partie de ceux référencés par Pôle emploi. Pôle emploi vous garantit ainsi la qualité du contenu et du déroulement de cette formation.

Quel financement ?

Différents financements sont possibles selon votre situation



FONCTION PUBLIQUE

Contrairement aux salariés du secteur privé, le CPF des salariés de la fonction publique est alimenté en heures et non en euros. Que vous soyez donc fonctionnaire ou contractuel dans l'une des trois fonctions publiques, vous cumulez 24 heures par an dans la limite de 120 heures. Dès que cette limite est atteinte, vous continuez de cumuler des droits à hauteur de 12 heures par an jusqu'à ce que votre compte soit définitivement plafonné à 150 heures. Votre administration peut financer votre bilan de compétences.

Ceci étant, vous avez tout à fait la possibilité d'utiliser votre CPF pour compléter ou réaliser votre projet.

Voici la démarche à suivre pour la demande de financement :

- pour les agents de la fonction publique territoriale et d'Etat : auprès de votre administration financement possible dans la limite des crédits disponibles
- pour les agents de la fonction publique hospitalière : auprès de l'ANFH financement possible dans la limite des crédits disponibles

Le personnel hospitalier peut bénéficier de financement par :



FINANCEMENT PERSONNEL

Vous n'avez pas de budget CPF, nous vous proposons un financement en plusieurs mensualités.

INDEPENDANT

Depuis le 1er janvier 2018, les travailleurs indépendants ont également accès à un CPF pouvant financer un bilan de compétences. Micro-entrepreneurs, faites votre demande auprès du [FIFPL](#).

AUTRES

Entreprise, OPCO, CPAM (personnes en arrêt maladie de longue durée)

Quelques chiffres !



Plus de 500 bilans de compétences réalisés par AG2V

4 bureaux pour vous accueillir : Mandelieu, Grasse, Sophia Antipolis, Montauroux

Plus d'un tiers de nos bénéficiaires viennent par **recommandations**

Répartition par modalités



Présentiel
74 %



Distanciel
9 %



Mixte
17 %

Répartition par sexe



77 %



23 %

Source : AG2V, 2025

Nos bénéficiaires donnent leur avis ...



Isabelle Boschelli

3 avis • 0 photo



Il y a 2 semaines

NOUVEAU

Ravie d'avoir réalisé mon bilan de compétences avec Hélène Rousseaux. Elle m'a accompagné tout au long de ce processus avec professionnalisme et bienveillance. Les outils numériques fournis sont de qualité et permettent de mieux se connaître personnellement et professionnellement. Je recommande fortement. Merci encore pour cet accompagnement.



Faye Savary

1 avis • 0 photo



Il y a 28 semaines

J'ai réalisé un bilan de compétences avec Hélène, suite à licenciement économique. Pouvoir prendre le temps de revoir son parcours dans un climat de confiance m'a fait le plus grand bien. Hélène est à l'écoute et laisse place pour choisir de nouvelles pistes pour sa carrière professionnelle. J'ai pu repartir avec des idées et des actions pour faire un changement dans ma carrière. Un rendez-vous 6 mois après permet de refaire le point sur les actions prises.



Christine Soyez

2 avis



il y a 4 mois

Je suis très satisfaite de mon **bilan de compétences**. Hélène Rousseaux d'AG2V, par son écoute et son professionnalisme, sait comment nous accompagner. C est un exercice personnel et professionnel qui permet un beau retour sur soi-même. Je repars avec de nouveaux projets et une vision différente de la vie.

Expérience à ne pas manquer et à apprécier !

Et racontent leur bilan de compétences ...



Découvrez des témoignages de nos bénéficiaires :

[ag2v YouTube](#)



A v o t r e s e r v i c e !



Responsable du pôle **Compétences**



Hélène Rousseaux



06 51 09 21 36 - 04 92 98 48 55



helene@ag2v.fr



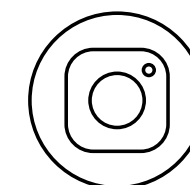
www.ag2v.fr



[ag2v.fr](https://www.linkedin.com/company/ag2v)



[ag2v.fr](https://www.facebook.com/ag2v)



[ag2v.fr](https://www.instagram.com/ag2v)